



Création d'une placette piétonne Pavée / Malher

Présentation du projet d'aménagement

Paris
centre

Sommaire de la présentation

01

Contexte

Démarche « Embellir votre quartier »

02

Diagnostic

État actuel, etc.

03

Projet

Présentation du projet de réaménagement

04

Prochaines étapes

Calendrier prévisionnel

01

Contexte

Un projet de la démarche « Embellir votre quartier »

Contexte

Embellir votre quartier

Rappel quartier 1

Carte d'identité du quartier

Situation géographique :

- Intégralité du 4^{ème} arrondissement
- Sud du 3^{ème} arrondissement
- 52 km de voirie

Fréquentation du quartier :

- 44.670 habitants
- 37.051 emplois

Emprises remarquables :

- Les deux îles
- Hôtel de Ville
- Place des Vosges



Contexte

Embellir votre quartier

EMBELLIR c'est :

APAISER la circulation



VEGETALISER Paris



DESENCOMBRER nos rues



STIMULER de nouveaux usages



PLUS DE CONFORT



Objectifs

- ✓ Favoriser et sécuriser les piétons
- ✓ Meilleur partage de l'espace public
- ✓ Réduire les nuisances sonores
- ✓ Améliorer la qualité de l'air

- ✓ Renforcer la trame verte
- ✓ Lutter contre le réchauffement climatique et les îlots de chaleur urbain
- ✓ Accroître la biodiversité

- ✓ Rendre l'espace public plus esthétique
- ✓ Limiter les supports de graffitis et stickers

- ✓ Placer les usages au cœur de l'aménagement urbain
- ✓ Se réappropriier l'espace public
- ✓ Construire le vivre-ensemble

- ✓ Améliorer l'inclusion
- ✓ Améliorer le confort des déplacements

Exemples de projets d'aménagements type « Embellir »

« Embellir » porte principalement des ambitions de :

- Végétalisation
- Sécurisation des cheminements piétons et cyclables
- Modification du plan de circulation
- Accessibilité
- Mise en valeur patrimoniale

Carte d'identité du quartier

Situation géographique :

- Intégralité du 4^{ème} arrondissement
- Sud du 3^{ème} arrondissement
- 52 km de voirie

Fréquentation du quartier :

- 44.670 habitants
- 37.051 emplois

Emprises remarquables :

- Les deux îles
- Hôtel de Ville
- Place des Vosges



Création d'une placette piétonne et végétale en bas de la rue du Temple, baptisée place Albert Memmi

Contexte

Concertation réalisée

- ❖ Dans le cadre de la démarche "[Embellir votre quartier](#)", la Mairie de Paris Centre a retenu l'aménagement de plusieurs "placettes" piétonnisées et végétalisées. Après la [place Albert Memmi](#) (rue du Temple), c'est le rond point formé par les rues Malher et pavée qui a été retenu à la suite de marches exploratoires.
- ❖ Dans le cadre de la [révision du plan de circulation du Marais](#), la rue Pavée va être fermée au trafic motorisé au niveau de la rue des Francs Bourgeois.
- ❖ Le projet de [trame verte du Marais](#) prévoyait aussi un renfort de végétation pour mettre en valeur l'arbre central. Malheureusement, les études techniques ont montré que les contraintes en sous-sol et l'étroitesse des voies ne permettent pas de renforcer la végétation dans cette rue, ni de planter autour de l'arbre central, ce qui ferait peser un risque sur les racines de l'arbre existant et donc sur sa pérennité
- ❖ L'aménagement de cette placette vise également à mettre en valeur le patrimoine emblématique du quartier, avec la présence de la [bibliothèque historique de la Ville de Paris](#), et fait écho à la création d'un [espace inter-associatif d'accueil des LGBTQI+ les plus fragiles](#) au 22 rue Malher.

Contexte

Concertation réalisée

- ❖ La Mairie de Paris Centre a fait appel au **Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)** pour conduire une concertation sur site en janvier 2023 et recueillir les propositions des riverains et usagers à la fois sur les futurs aménagements et usages de cette placette.



- ❖ 26 personnes ont participé et ont émis 65 propositions lors de l'atelier :
 - ❖ **Apaisement de la circulation** : plus de la moitié des participants se sont montrés favorable à la piétonnisation de la place, avec un accès qui reste possible pour les riverains et les commerçants
 - ❖ **Valorisation du patrimoine** : une attention forte a été portée sur la valorisation du patrimoine et de l'arbre remarquable de la placette
 - ❖ **Usages de la place** : les habitants ont formulé un retour très positif sur les concerts improvisés qui se tiennent régulièrement, et l'intérêt d'un lieu d'expression artistique. Vigilance sur les risques de squat et demande d'installation d'assises.
 - ❖ **Végétalisation** : des demandes de végétalisation qualitative en pleine terre.

02

Diagnostic

État actuel du site

Diagnostic Situation



Diagnostic

Dénomination

Rue Pavée

Une des premières rues pavées dans le quartier (dénomination datant du milieu du XV^e siècle)

Rue Malher

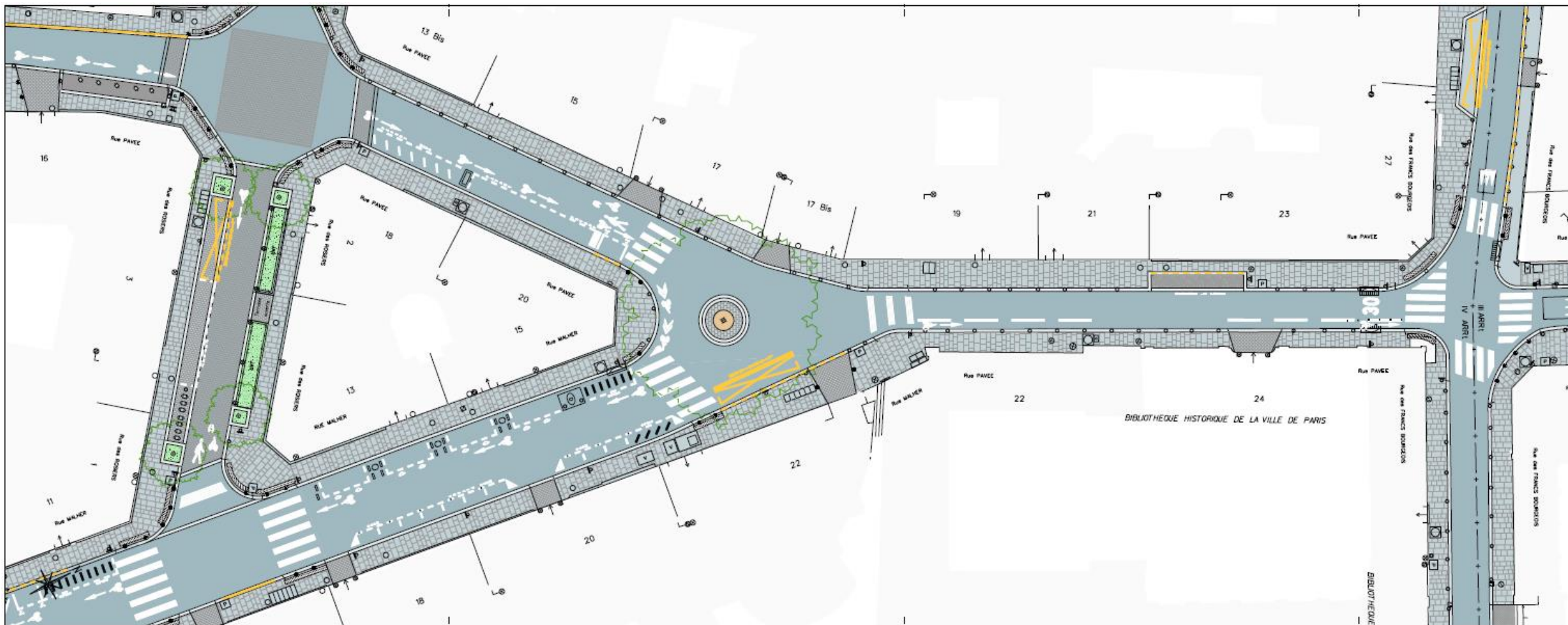
Aucun lien avec Gustav Mahler

Dénommée en 1849 d'après le sous-lieutenant Malher, du 18^e léger, tué le 24 juin 1848 sur les barricades.



Diagnostic

État actuel



Diagnostic

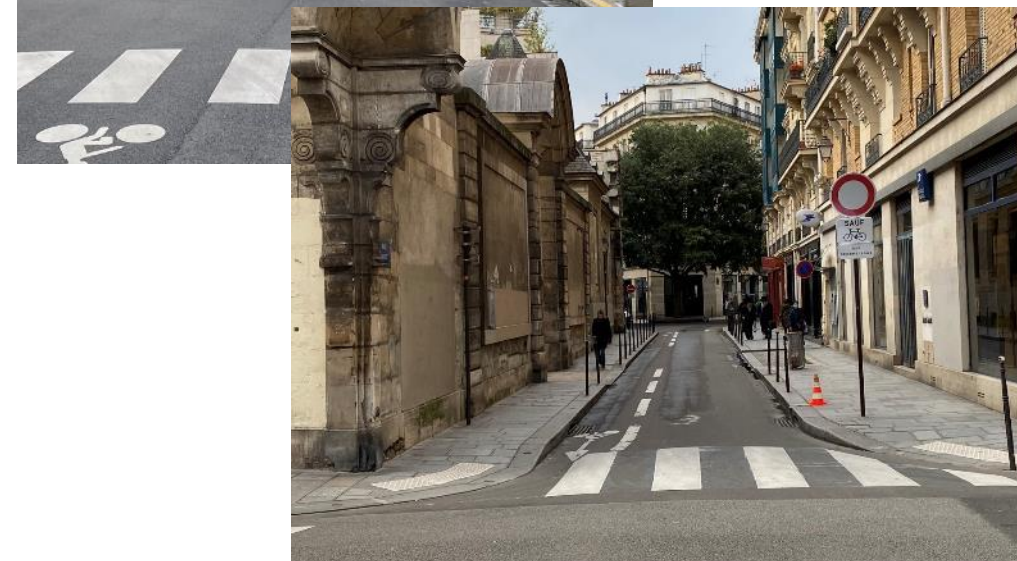
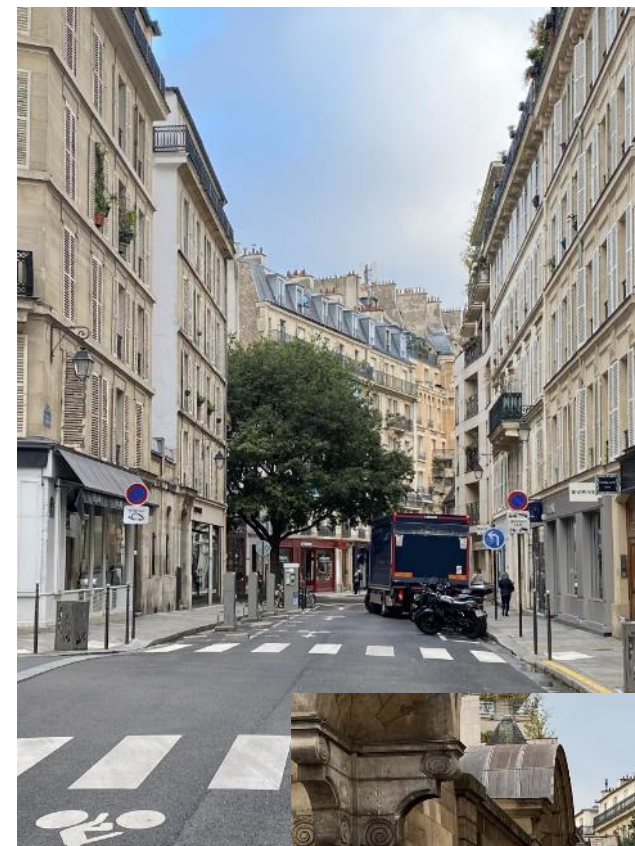
Photographies



Diagnostic Photographies



Micocoulier (1997, 10m de haut)

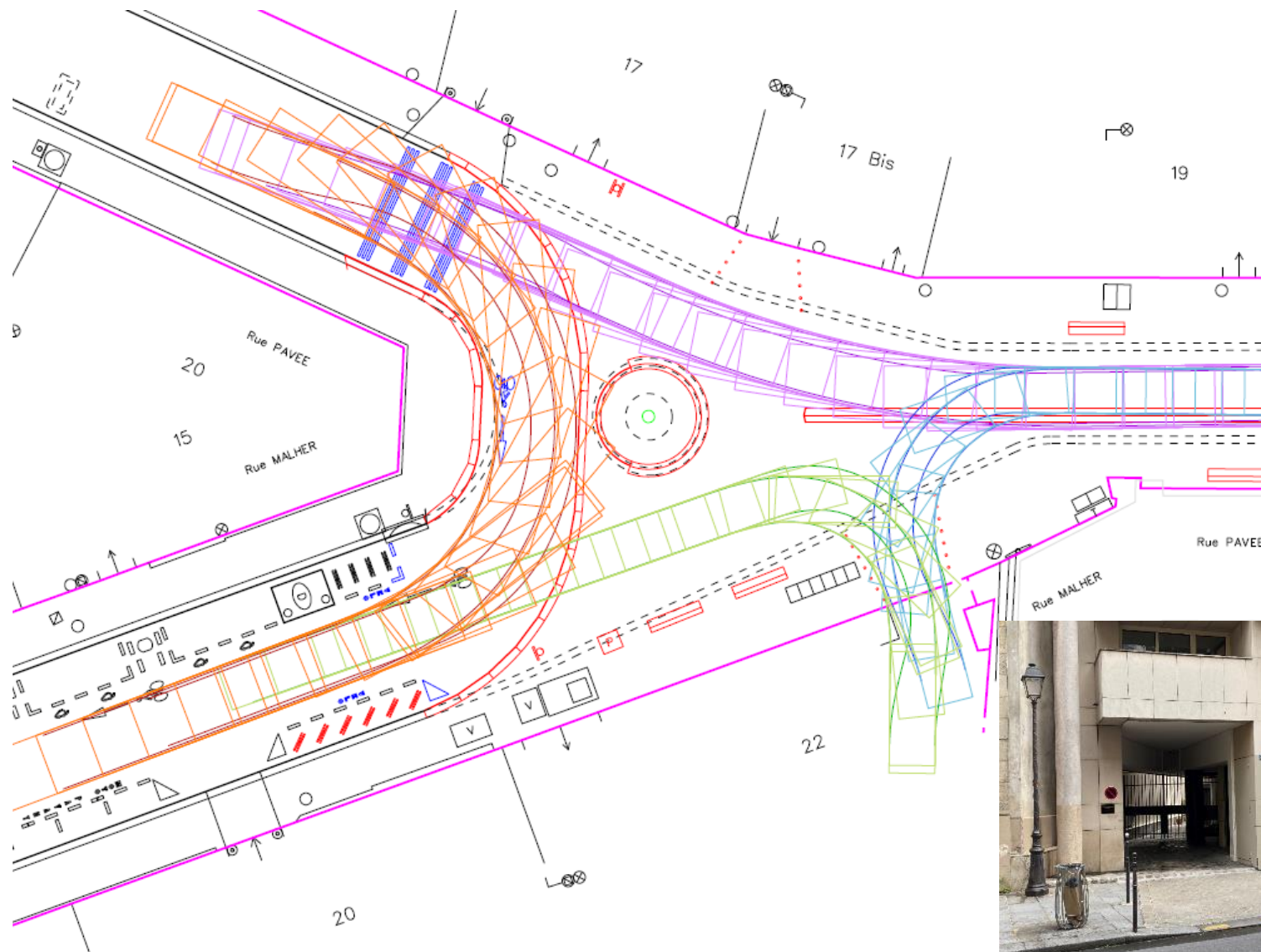


Diagnostic

Girations

Deux accès vérifiés

- Accès et retournement des véhicules pompiers : possible en passant *devant* l'arbre uniquement
- Accès au 22 rue Malher

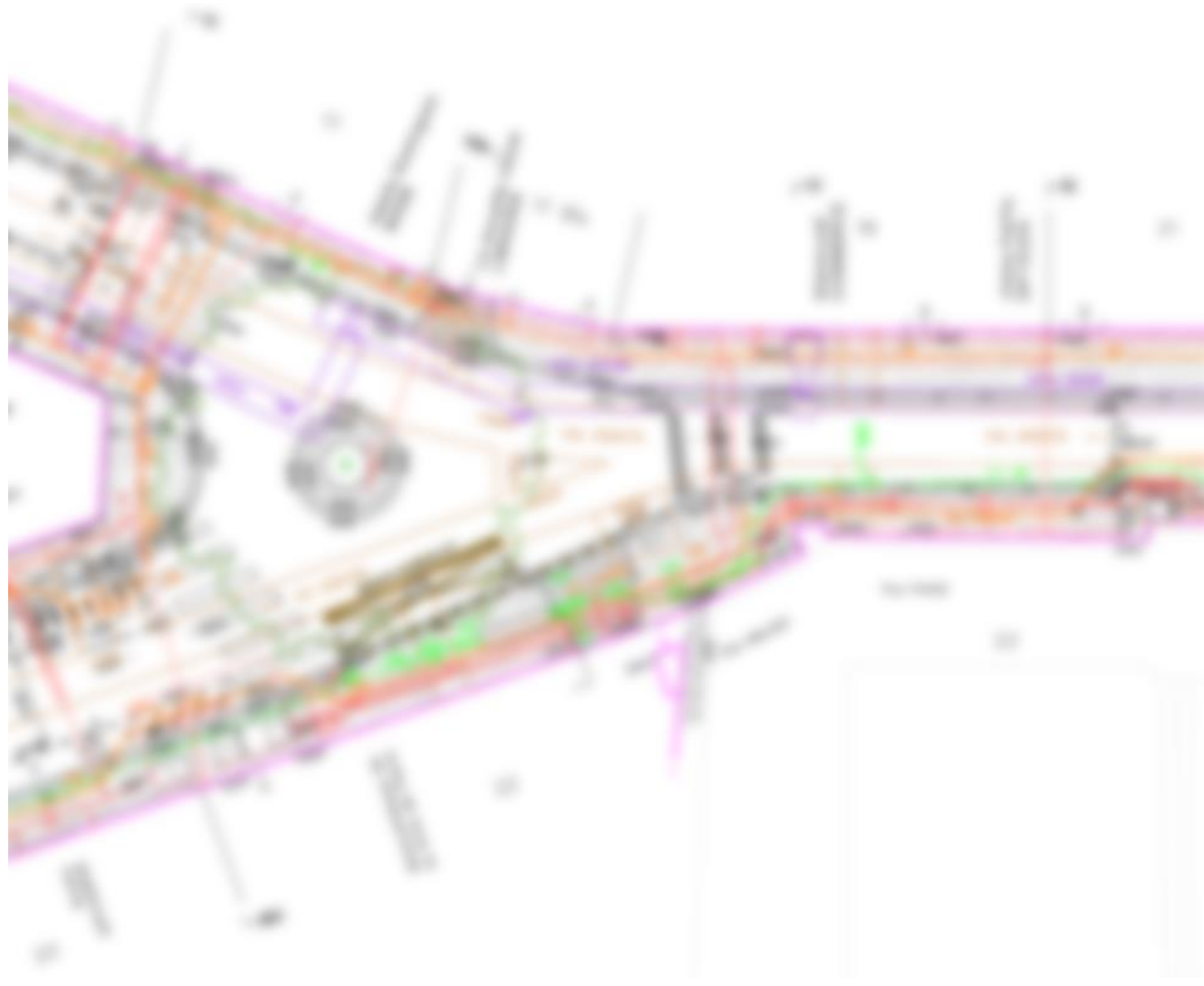


Diagnostic

Réseaux

Réseaux denses sous trottoirs

Zones peu encombrées au niveau de la chaussée non valorisables (accès pompiers)



03

Projet

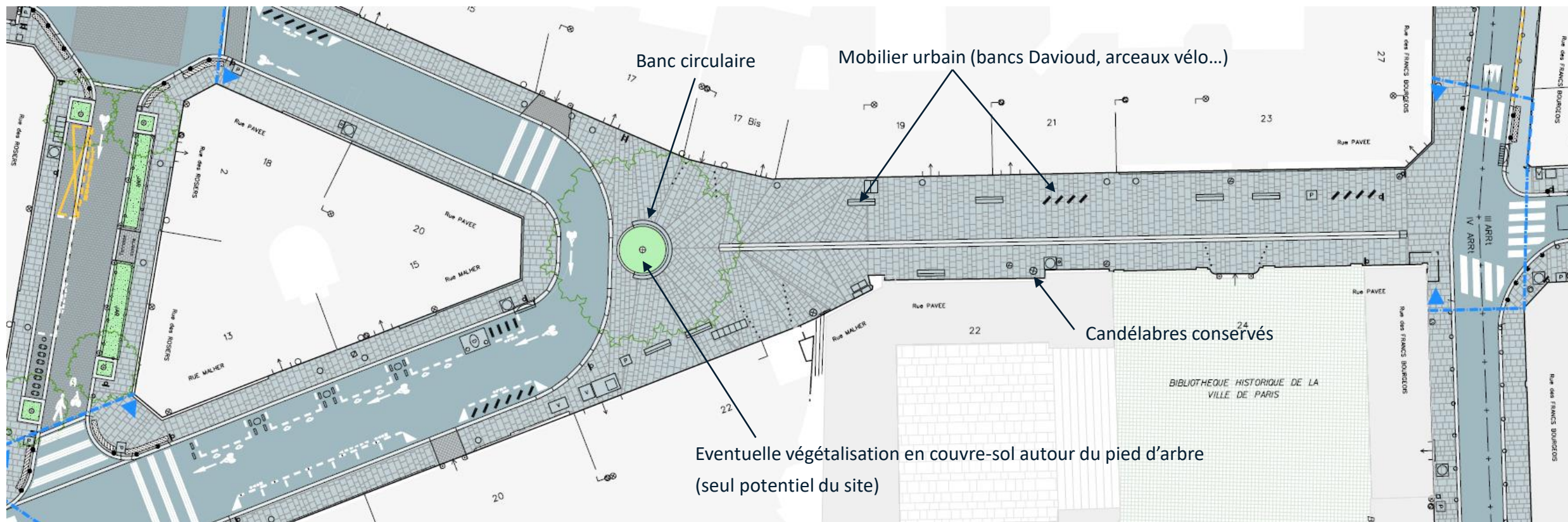
Présentation du projet de réaménagement

Projet

Mise aux normes pompiers du 13bis-15 rue Pavée
(suppression de stationnement)

Piétonisation du 17-23 rue Pavée

- Traitement en plateau avec dallage et caniveau axial granit
- Desserte de l'accès parking du n°22 Malher maintenu



Projet

Présentation avec rendu des matériaux



Projet

Mobilier urbain proposé



Banc double assise



Banc circulaire



Corbeille de rue
Modèle Cybel



Arceaux vélos
Modèle trombone

Projet

Échanges sur le projet

Autour des orientations générales du projet, des modulations possibles :

- Modalité de contrôler l'interdiction de la circulation sur cette placette, depuis la rue des Francs Bourgeois
- Disposition précise du mobilier urbain et composition (nombre de bancs et d'arceaux vélos)
- Gestion des livraisons sur ou autour de la placette
- Opportunité d'ajouter une œuvre d'art sur l'espace public ici
- Végétalisation ou non du pied d'arbre par un couvre sol (type lierre)

04

Prochaines étapes

Calendrier prévisionnel

Prochaines étapes

Calendrier prévisionnel

Novembre 2023 :

- Seconde quinzaine : préfiguration du projet avec classement en aire piétonne et installation d'une barrière au nord de la rue Pavée, en lien avec la refonte du plan de circulation des 3^e et 4^e arrondissements
- Achèvement de l'avant projet de placette piétonne

Décembre – mars 2024 : phase administrative (instruction de projet, autorisation d'urbanisme, etc.)

Avril 2024 : établissement du projet définitif

Mai – septembre 2024 : préparation des travaux (période JOP)

Automne 2024 : travaux



Paris
centre

Merci